Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260615-AFAFAF_260615_1-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Procès verbal du 15 juin 2026 à 11h00

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à onze heures, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Roland LUCAS, Maire et Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Membres en exercice : Roland LUCAS, Anne HERVÉ, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Etaient présents : Roland LUCAS, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Absents excusés : Anne HERVÉ.

Date de convocation : le 5 juin 2026

Membres	Voix délibératives
En exercice	**10**
Présents	**9**
Votants	**9**

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres de l'AFAFAF procèdent à l'élection du président de séance pour la partie de la séance relative à l'adoption du compte financier unique 2025.

Décision : Monsieur Roland LUCAS est élu président de séance et demande aux membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de voter (ou non) le compte financier unique 2025.

Fait et délibéré à Plénée-Jugon,
Les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie : le 16/06/2026
Date d'envoi en Préfecture : 17/06/2026

Le Président,
Mr Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
Association Foncière
22640